

Habilitation électrique

Chargé de chantier

BS-BE manoeuvre
personnel non électricien

Formation initiale

<u>Objectif</u>	Exécuter en sécurité des interventions de remplacement / raccordement, des manoeuvres dans le respect des textes réglementaires.
<u>Public</u>	Personnel d'exploitation ou d'entretien amené à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement / raccordement et/ou des manoeuvres sur des installations électriques.
<u>Pré-requis</u>	s'exprimer, savoir lire et écrire en langue française. Maîtrise des bases fondamentales de l'électricité (tension, courant, puissance, appareillages). Connaître les techniques de remplacement et de raccordement sur une installation et une expérience pratique en exploitation d'installation électrique basse tension
<u>Sanction</u>	Formulation d'un titre d'habilitation si réussite au test. Avis après formation.

PROGRAMME

THEORIE

Connaissances générales

- Les grandeurs électriques
- Les effets du courant sur le corps
- Les zones d'environnement
- Les titres d'habilitation
- Les équipements de protection
- La conduite à tenir en cas d'accident

Organiser des travaux d'ordre non électrique sur un chantier

- Les zones de travail
- La surveillance électrique

PRATIQUE

La formation pratique est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.



Durée : 2 journées – 14 heures

Méthodes, moyens pédagogiques

- ✓ Formateur expert dans son domaine de compétence
- ✓ Moyens pédagogiques
Ordinateur portable
Vidéoprojecteur
Mises en situation pratiques (armoire électrique, mallette pédagogique, EPI)
Livret pédagogique
- ✓ Modalités d'évaluation des acquis
 - Contrôle connaissances par un QCM (partie théorique)
 - Mise en situation réelle : évaluer les savoir-faire (soit sur site, soit à l'aide d'une mallette pédagogique)
- ✓ Documents délivrés si réussite à l'évaluation :
Un avis après formation
Titre pré-rédigé
- ✓ Durée de validité : 3 ans
Recommandée selon
NF C 18 510